



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E103694

VALABLE JUSQU'AU 19/05/2026

ÉDITÉ LE

27/01/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/04/2011

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 02/11/2020

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ROUEN 2011 A 2363

Siret : 532 015 534 00037

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5001183 D

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000021351047004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 21710204004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : ECCO RAVALEMENT - ECCO PERGOLA

74 BOULEVARD ROGER FOSSE  
76570 PAVILLY

Téléphone : 06 24 36 22 20

Fax :

Portable : 06 24 36 22 20

Site Internet : [www.ecco-ravalement.com](http://www.ecco-ravalement.com)

E-mail : [contact@ecco-ravalement.com](mailto:contact@ecco-ravalement.com)

Responsabilité légale :

GUZEL HIKMET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	13/01/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	19/05/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/01/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	13/01/2026

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1